

Compte-rendu du débat :

***Le réseau des Jardins Botaniques de France et des pays francophones
et la biodiversité : aujourd'hui et demain ?***

Le réseau doit être un « *facilitateur* » d'un point de vue de la communication entre les membres de l'association. Complètement assimilé à cette dernière, il a de fait les mêmes objectifs.

Pour fonctionner de manière optimale, il doit reposer sur une articulation connue de tous c'est-à-dire présenter un langage universel comme par exemple : « *La Stratégie mondiale pour la Conservation des Plantes (5 thèmes, 16 objectifs)* » à laquelle tous les Jardins Botaniques doivent adhérer. Ainsi toutes informations contenues et/ou échangées par le biais du réseau pourraient être référencées et cataloguées par rapport à cette dernière.

Dans le même esprit, la rédaction de fiches de procédure (ex : notice d'inscription à l'Agenda International), de synthèse ou fiches résumé (ex : IPA ou Grenelle 2) et la création d'index (ex : nombres de taxons, d'espèces endémiques, d'espèces protégées, nombre de visiteurs de scolaires...) par les membres du conseils d'administration aidés par des directeurs et animateurs du réseau pourraient rendre plus accessibles les informations officielles stockées. Ceci aurait entre autre pour conséquence une meilleure prise de conscience vis-à-vis de la Biodiversité par tous les membres du réseau.

Un réseau doit également disposer d'acteurs très mobilisés. Cependant, on observe que :

- le manque de visibilité (contenu),
- l'absence de responsables locaux par pôle (animateurs réseau),
- et le déficit du nombre des adhérents de l'association,

traduisent une faible mobilisation.

Les révisions d'une part des catégories des membres adhérents à l'association (ex : on pourrait s'inspirer du modèle du BGCI) et d'autre part des tarifs d'inscription (ex : une cotisation symbolique pour chaque membre actif de 2 à 5€ et pour chaque personne morale une cotisation indexée sur le budget de fonctionnement de l'institution concernée) pourraient dans un premier temps fédérer plus d'acteurs et dynamiser le réseau lui même. Une telle dynamique pourrait alors assurer l'obtention du titre « *d'association dite d'utilité publique* » qui permettrait de percevoir des dons et/ou legs et d'acquérir ainsi une plus forte identification et une plus grande légitimité auprès des décideurs des institutions privées et publiques.

Par pôle ou nœud du réseau, c'est-à-dire pour chaque institution adhérente, l'existence d'un responsable réseau permettrait une surveillance, une actualisation et une stimulation des informations au sein du réseau et donc une meilleure communication. Ainsi en plus des informations collectées par le BGCI, on pourrait trouver par exemple les organigrammes de chaque institution avec leurs coordonnées, les programmes de leurs activités (scientifiques, médiatiques, culturelles...).

Pour un bon fonctionnement du réseau, il est impératif également qu'il soit attractif et réactif à l'aide de simples procédures informatiques.

Si on admet que le montant des adhésions a été revu à la baisse afin d'augmenter le nombre d'accédants, la mise en place « *d'alarme électronique* » doit être automatisée. Ainsi chaque membre lors de toute nouvelle information sur le site pourrait être informé en temps réel sur sa messagerie électronique.

La multiplication du nombre de « *groupe d'échange* » pourrait être également un vecteur favorable. L'expérience du « *groupe échange* » des médiateurs scientifiques de l'association est très satisfaisante. En effet la procédure type « *Google Groupe* » utilisée permet entre les accédants des discussions (forum), des échanges de fichiers avec consultation sous forme d'archives. Il pourrait être proposé ce type de « *groupe d'échange* » spécifique auprès d'une part des jardiniers botanistes en charge des collections et jardins et d'autre part des animateurs du réseau.

De plus pour bien répondre à la demande des utilisateurs du réseau et faciliter leurs navigations, on peut régulièrement se servir des outils statistiques que les serveurs (hébergeurs) mettent en place lors de la création de site Internet. Ainsi, on peut en fonction du temps totaliser le nombre d'entrées et de « *clic* » par page ou document par exemple.

Comme il a été signalé en introduction, le réseau est totalement assimilé à l'association. Il doit donc en conséquence respecter impérativement l'architecture associative pyramidale. En effet, le bureau de l'association ainsi que les membres du conseil d'administration doivent être informés et pouvoir modérer les informations qui circulent.

Il pourrait être envisagé que seuls les membres du conseil d'administration et donc du bureau à des fins de valorisation au plan national et international pourraient accéder à l'ensemble des « *groupes d'échange* ». Pour les autres membres ou accédants des droits spécifiques plus ou moins restrictifs leurs seraient attribués (en fonction de leurs activités professionnelles ou centre d'intérêt).

Pour chaque nouvelle information sur le site, une « *alarme électronique* » serait diffusée par courrier électronique auprès de tous les membres adhérents ainsi que toutes les institutions (personne morale).

Les Journées Techniques et de l'Education de l'association des Jardins Botaniques de France et des pays francophones qui se sont déroulées en septembre 2010 à Bordeaux ont clairement mis en évidence l'importance de la Stratégie Mondiale pour la Conservation des Plantes au sein des Jardins Botaniques et de leurs actions individuelles ou en partenariats (plus particulièrement avec les Conservatoires Botaniques).

Il a été reconnu la formidable opportunité pour le réseau des JBF d'être hébergé par le BGCI et la richesse de son fond documentaire hélas insuffisamment exploité et actualisé par les adhérents à JBF.

Aujourd'hui, une forte mobilisation se dessine de la part de ces derniers pour œuvrer à l'animation du réseau par l'intermédiaire d'un système informatique plus convivial et donc plus accessible qui permettrait d'une part d'agir efficacement et concrètement d'un point de vu local et national à la sauvegarde de la biodiversité et d'autre part initier ultérieurement des mobilités temporaires pour les agents entre les Jardins Botaniques.